

› MASTER DROIT PUBLIC



Formation Initiale



Formation continue

DROIT ET CONTENTIEUX PUBLIC (DCP)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Droit et Contentieux public vise à délivrer les compétences nécessaires pour l'exercice des différents métiers qui supposent une expertise dans le contentieux public (contentieux en pleine expansion), qu'ils soient accessibles immédiatement après le stage (services juridiques et contentieux des collectivités publiques, des sociétés d'économie mixte, des sociétés publiques locales, de tout organisme privé investi d'une mission de service public, contrats d'assistant de justice...) ou qu'ils supposent le préalable d'un examen ou d'un concours dont la formation facilitera la réussite (avocat, magistrat, fonctionnaires).

Il constitue également, via l'option du parcours recherche, une passerelle pour le doctorat.



ORIGINALITÉ

Le master est proposé en voie professionnelle ou en voie recherche, au choix de l'étudiant, la différenciation des parcours s'opérant essentiellement, outre sur des aspects méthodologiques, dans le choix du stage (parcours professionnel) ou du mémoire de recherche (parcours recherche).

Le contenu de la formation, marqué tout à la fois par un approfondissement du droit public et un renforcement d'enseignements spécifiques en contentieux publics permet aisément cette double finalité recherche/professionnelle. Il continue d'offrir une passerelle pour le doctorat dans le cadre du parcours recherche, tandis que les perspectives de stages susceptibles d'être validés dans le cadre du parcours professionnel sont nombreuses (cabinets d'avocat, juridictions administratives – dont le tribunal administratif d'Orléans qui entretient d'étroites relations avec l'université – administrations et collectivités publiques, organismes privés chargés d'une mission de service public, SEM, SPL...).

COMPÉTENCES ACQUISES

Quel que soit le parcours (professionnel ou recherche) le diplômé sera capable de :

- › Traiter des dossiers contentieux en droit public (notamment dans le domaine des contrats publics et de l'activité économique des collectivités publiques) et maîtriser en particulier divers contentieux spéciaux internes (fiscal, des contrats administratifs, de la concurrence, des collectivités territoriales, de la question prioritaire de constitutionnalité) et européens (CEDH, CJUE).
- › Déterminer les procédures et voies de recours adaptées dans le cadre d'un litige déterminé, évaluer la pertinence du recours à un mode alternatif (non contentieux) de règlement du litige.
- › Rédiger une note de rapporteur.
- › Rédiger un mémoire introductif d'instance.
- › Rédiger un mémoire en défense.
- › Effectuer toute mission d'aide à la décision auprès de collectivités publiques ou d'organismes privés investis d'une mission de service public (prise en compte du cadre légal dans la décision opérationnelle).
- › Assurer le contrôle et l'optimisation des procédures de la commande publique.
- › Maîtriser les bases de l'achat public.
- › Contrôler le respect des règles de concurrence dans le cadre des activités économiques publiques.
- › Maîtriser le cadre assurantiel pour accompagner une collectivité publique dans la gestion des risques.
- › Effectuer toute mission de veille, d'analyse, de synthèse sur des questions juridiques complexes.
- › Rédiger un guide de procédures.
- › Exposer en public de façon synthétique des dossiers complexes.

STAGE

- › **En formation initiale**, un stage de 3 à 6 mois est obligatoire en fin de master pour les étudiants de la voie professionnelle, la voie recherche permettant toutefois de réaliser un stage facultatif.
- › **En formation continue**, l'obligation de stage est si besoin, remplacée par la rédaction d'un mémoire.

EMPLOIS-MÉTIERS

Les Secteurs d'activités :

- › Enseignement universitaire et recherche
- › Justice
- › Administrations de l'État et des collectivités territoriales
- › Secteur public (Établissements publics, Sociétés d'économie mixte...)

Les Métiers :

- › Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche
- › Avocat (spécialisé en droit public)
- › Métiers juridiques et administratifs de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale
- › Juriste spécialiste en droit public (en entreprise ou dans les administrations)
- › Magistrat
- › Consultant



CONTACTS

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
École de Droit
Master Droit et Contentieux Public
Rue de Blois
B.P 26739
45067 Orléans cedex 2

☎ 02 38 49 46 37

✉ m2dpub.deg@univ-orleans.fr

RESPONSABLE DU MASTER :

› Alexis ZARCA

Maître de conférences HDR
à l'Université d'Orléans
✉ alexis.zarca@univ-orleans.fr



› **MASTER DROIT
PUBLIC**

**DROIT ET
CONTENTIEUX PUBLIC
(DCP)**

Plus d'informations sur la formation et les conditions d'admission :

➔ www.univ-orleans.fr/deg/droit